

ABONNEMENTS :

LYON, RHONE, LOIRE, SAONE-ET-LOIRE, AIN, ISERE..... 3 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS, CORSE ET ALGERIE..... 4 fr.
Les abonnements partent des 1^{er} et 16 du mois. Joindre 50 c. à tout changement d'adresse.
Les manuscrits, insérés ou non, ne sont pas rendus.

PREMIÈRE ANNÉE — N° 59

DIMANCHE 23 Septembre 1891 — Saint L'n, pope

— DEMAIN SAINT ANDOCHE —

ADMINISTRATION, de 9 h. à 6 h., Place des Terreaux, 7

REDICTION, de 3 heures à minuit.
ANNONCES COMMERCIALES, la ligne. 0.60 | RÉCLAMES, la ligne..... 1.50
Prix divers pour les Annonces démocratiques et Politiques.

BULLETIN DU JOUR

Le Général Mercier

On annonce que le général Mercier, ministre de la guerre, va être élevé au grade de grand-officier de la Légion d'honneur. Le général est commandeur depuis le 4 février 1890; il compte 47 ans de service et 5 campagnes.

Procès de Presse

Le journal la Petite République a comparu samedi devant le jury de la Seine, à la demande du parquet. L'article incriminé est un article signé Albert Goullé et intitulé « Chaise percée », qui a paru dans le numéro de la Petite République du mercredi 29 août. M. Tabara, gérant du journal, a déclaré qu'il n'avait pas lu l'article; il ajoute, d'ailleurs, en répondant à l'interrogatoire du président, qu'il ne lit guère le journal que lorsqu'il a paru. M. Albert Goullé a reconnu être l'auteur de l'article, il en revendique même la paternité. Après le réquisitoire de M. Van Cassel et après la plaidoirie de M. Viviani, le jury rapporte, après 25 minutes de délibération, un verdict affirmatif avec circonstances atténuées. En conséquence, M. Tabara, gérant, est condamné à 15 jours de prison et 1.000 fr. d'amende. Goullé, rédacteur, à 2 mois de prison et 1.000 fr. d'amende. Tous deux solidairement aux dépens.

Au ministère de la marine

M. Félix Faure a fait signer, au président de la République un décret modificatif, comme nous l'avions annoncé, les fonctions de chef d'état-major général de la marine et créant un ministère un cabinet administratif. Ce décret sépare les fonctions de chef d'état-major général et celles de directeur du cabinet du ministre, qui étaient jusqu'ici réunies dans les mêmes mains et constituait désormais deux services distincts. L'état-major général conserve exclusivement l'étude des questions concernant la préparation des opérations militaires, la répartition et l'utilisation des forces navales en temps de paix comme en vue de temps de guerre. D'autre part, le vice-amiral qui est le chef d'état-major, reste directeur du cabinet ministériel, en raison des très étroites relations que ce dernier a forcément avec l'état-major général. Quant au chef du cabinet créé, dont les attributions sont purement administratives et budgétaires, il est placé sous l'autorité directe du ministre.

L'impôt sur le revenu

La commission extraparlimentaire chargée de procéder à la classification et à l'étude des moyens de taxation des diverses natures de revenu en vue de la réforme de l'assiette des impôts se réunira, lundi prochain, au ministère des finances, sous la présidence de M. Poincaré. Le dépôt du rapport des travaux de cette commission avait été primitivement fixé au 1^{er} octobre prochain; mais, par suite de l'importance et de l'étendue du programme, ce dépôt ne pourra être effectué à la date indiquée. En effet, la commission a déjà consacré de nombreuses séances à l'étude des diverses propositions qui lui ont été soumises, et la liste des questions qui lui restent à examiner est loin d'être épuisée de côté. On croit généralement que neuf autres séances seront nécessaires à la commission extraparlimentaire pour terminer ses travaux. La séance de lundi sera surtout consacrée à la discussion de l'importante question des patentes. On sait qu'il avait été question de remplacer la taxe des patentes par un impôt progressif sur le revenu, tel qu'il existe déjà d'ailleurs en Allemagne et ailleurs. Les Chambres de commerce ont été consultées, mais elles se sont prononcées pour le maintien du statu quo.

La commission aura précisément à donner son avis sur cette consultation, qui semble être l'expression des desiderata du commerce français.

La Chambre italienne

Le bruit court que la Chambre ne rentrera seulement que le 15 décembre pour procéder à l'élection du président, des vice-présidents et des diverses commissions parlementaires et qu'elle se prorogera ensuite jusqu'au 5 ou 6 janvier. Ce retard exceptionnel serait déterminé par l'impossibilité dans laquelle se trouve le gouvernement d'effectuer les réformes organiques avant la fin de novembre et de compléter son programme financier avant les premiers jours de l'année prochaine.

M. Viger en Russie

D'après les journaux russes, M. Viger, ministre de l'agriculture, ira à Saint-Pétersbourg pour visiter l'exposition fruitière et maraîchère. Il se rendrait ensuite à Moscou.

Le commandement de Tombouctou

Le successeur du colonel Joffre, qui commandait nos effectifs dans la région de Tombouctou depuis le désastre de la colonne Bonnier, et dont l'arrivée en France est proche, est M. Ebner, chef de bataillon dans l'infanterie de marine.

Les ballons dans l'armée

Les essais tentés aux manœuvres de fortification, près Paris, ont démontré l'absence complète de moyens d'observation et d'attaque des ballons militaires. On a reconnu que le système employé par les Allemands en 1870 au moyen de fusils étagés sur remblai, serait insuffisant, et l'école pratique de tir a reçu l'ordre de rechercher les moyens d'attaque efficaces des aérostats de guerre par les bouches à feu.

Un attentat à Rome

Selon le Messaggero, un attentat aurait été préparé et mis à exécution dans la soirée du 20 septembre, à Rome, en dehors de la porte Pie, pendant les illuminations, mais il n'eut pas de conséquences, et le public s'en aperçut même pas.

aurait retrouvé les débris près de l'engin; on aurait retrouvé aussi des inscriptions anarchistes.

M. Kalnoky

Le bruit court que le comte Kalnoky, dont l'état de santé laisse à désirer, prendrait un long congé à partir du 1^{er} novembre.

Le comte Kalnoky passerait l'hiver à Florence, et c'est M. de Kallay qui prendrait provisoirement la direction du ministère des affaires étrangères.

Elections belges

Le Moniteur publie un arrêté royal, prononçant la dissolution des conseils provinciaux et convoquant les électeurs pour dimanche 28 octobre.

Finances espagnoles

M. Sagasta a eu une conversation avec un journaliste de Saint-Sébastien, au cours de laquelle il a fait un long exposé de sa politique et de la situation actuelle de l'Espagne. M. Sagasta a particulièrement insisté sur les questions financières. A son avis, pour consolider les résultats déjà obtenus, il suffirait d'une administration honnête. En effet, les recettes dépasseraient de beaucoup les prévisions budgétaires; ainsi le rendement des douanes que l'on prévoyait avec une moins-value de 18 millions de pesetas, ne sera qu'une diminution de 10 millions.

D'un autre côté la Banque, qui était jusqu'ici créancière du Trésor, a, au contraire, 25 millions au crédit de l'Etat. C'est à cette circonstance, et non à l'annonce d'un prochain emprunt, qu'on doit, suivant M. Sagasta, attribuer la baisse du change.

A Madagascar

Depuis 48 heures, on s'entretient dans les cercles de la rue Royale, de la désignation probable du capitaine de vaisseau Bory pour une mission spéciale à Madagascar.

Au Maroc

Un sujet anglais ayant été assailli par les Marocains, le navire de guerre Amphion (anglais) est venu demander satisfaction au gouvernement de Casablanca.

Chine et Japon

Le New-York Herald (dépêche Shanghai) attribue la victoire de la bataille de Ya-Lu aux Japonais et donne comme certains les résultats suivants : 3 navires chinois coulés et 3 navires chinois brûlés ou gravement avariés. Les autres navires se sont échoués. 3 navires japonais ont été seulement endommagés.

Par contre, le Times publie un télégramme de Tsien-Tsin, prétendant que les Chinois auraient eu l'avantage. D'après cette version, la flotte chinoise a ouvert le feu à 6.000 mètres, mais d'un côté comme de l'autre, les coups ne commencent à porter qu'à la distance de 5.000 mètres. Les Chinois essayaient de se rapprocher très près des Japonais, mais ceux-ci, par d'habiles manœuvres se tenaient à bonne distance de 2.000 mètres, dirigeant un feu bien réglé sur leurs adversaires (Suivent les détails du combat rapproché qui a été acharné).

A 5 heures, les navires japonais se sont retirés; les chinois auraient tenté de les poursuivre, mais sans succès.

Le lendemain, des torpilleurs japonais sont venus détruire les navires chinois échoués.

D'autre part, le bruit court que les transports chinois Chustung, Haelsing, Hsingy, Taonan ont été capturés par les Japonais au combat de Ya-Lu.

Toutefois, ce bruit mérite confirmation.

Un journal annonce que le ministre de Russie à Pékin serait remplacé.

LES MANŒUVRES DE FORTERESSE

Ordre du jour du général Sausseur

Paris, 23 septembre

M. le général Sausseur, gouverneur militaire de Paris, vient d'adresser aux troupes qui ont pris part aux récentes manœuvres de fortesses l'ordre du jour suivant :

Pendant les manœuvres de fortesses qui viennent d'être exécutées, MM. les généraux commandant les troupes et les généraux directeurs techniques ont puissamment contribué aux bons résultats obtenus. Tous, du reste, officiers et soldats, ont rivalisé d'effort, d'émulation et d'entraînement. Les services d'état-major, aussi bien à la direction supérieure que dans les autres unités, ont été à la hauteur de leur rôle. MM. les arbitres se sont acquittés avec tact et intelligence de leur délicate mission. L'infanterie a supporté avec une endurance remarquable de longues marches et de rudes travaux; elle a manœuvré avec ensemble et une grande vigueur, se laissant même entraîner trop vite et trop loin.

La cavalerie a bien renseigné du côté de l'attaque comme du côté de la défense. Les travaux d'artillerie et du génie ont été généralement bien conduits et leur exécution toujours rapide.

Le directeur n'a pu faire la critique journalière comme pour une opération de camp de bataille, mais il la formulera dans son rapport général aussitôt tous les documents réunis.

Le service de l'intendance et le service médical ont donné toute satisfaction; ce dernier a même pu répondre de la façon la plus complète aux exigences d'un règlement qui n'avait pas encore été appliqué.

La télégraphie militaire a encore affirmé son utilité et ses avantages en montrant rapidement construites et toujours étroitement entretenues. Les personnels des prévôtés, de la trésorerie et des postes ont montré du zèle dans l'accomplissement de leur tâche. Le service d'ordre organisé dans toutes ses parties et habilement dirigé, a parfaitement fonctionné, bien secondé en cela par l'administration du chemin de fer de l'Etat, dont le concours le plus actif, le plus désintéressé ne nous fait jamais défaut, et aussi par le service de navigation qui a prouvé dans cette circonstance de quel secours il serait en cas de mobilisation générale.

Il n'est que juste enfin de ne pas oublier dans cet ordre général les populations qui, pendant plusieurs jours, ont supporté de si lourdes charges sans modifier un seul instant leur cordiale attitude vis-à-vis de nos soldats, si généralement et si fraternellement accueillis par elles.

Au grand quartier général, au Pin, le 20 septembre 1891.
Le gouverneur militaire de Paris, directeur supérieur des manœuvres, Général SAUSSEUR.

REPRÉSENTATION COMMERCIALE

Je me suis efforcé, il y a quelques semaines, dans ce journal, de poser le problème du développement de notre commerce d'exportation :

Etait donnée la situation de la France, sa production industrielle, son régime douanier, par quels moyens peut-on augmenter ses échanges avec les autres peuples ?

Les moyens à employer sont de deux ordres différents. Les premiers, les plus puissants, les plus efficaces aussi, quoiqu'en en puisse dire, relèvent de l'initiative privée. C'est de l'activité intelligente de nos industriels et de nos négociants, de leur justesse de vue, de leur esprit pratique, des initiatives hardies qu'ils sauront prendre, que dépendra en grande partie le résultat.

Seuls, sans concours officiels, ils pourraient déjà beaucoup; sans leur action, rien n'est possible.

Qu'individuellement ils aillent à la conquête des marchés internationaux, qu'ils disputent à leurs concurrents les clientèles que ceux-ci leur ont enlevées ou ont toujours eues; qu'ils s'associent pour créer des musées commerciaux, des comptoirs de renseignements et de vente, — et les trois quarts de la besogne seront faites.

L'Etat ne peut qu'apporter un appoint, que les aider en les renseignant et en les soutenant.

Notre ministère du commerce pourrait et devrait beaucoup faire pour la diffusion des renseignements commerciaux. Seulement, la première condition serait qu'il fut renseigné lui-même, qu'il eût à l'étranger des agents d'investigation, qui fourniraient en même temps aux producteurs français l'appui qui leur est nécessaire.

Tel est le rôle qu'on demande à nos consuls ce jour. Le peuvent-ils? Oui, mais dans une certaine mesure seulement.

S'ils sont des agents commerciaux de la France, ils ne sont pas que cela. Ils sont même, avant tout, les fonctionnaires du département des affaires étrangères, pour qui les questions commerciales sont l'accessoire, un accessoire souvent négligé.

Suivant qu'il occupe tel ou tel poste, un consul voit ses fonctions varier toujours un peu, parfois du tout au tout. Dans certaines villes d'Europe, où il n'y a pas de Français, pas d'importations françaises, le consul est un agent de renseignements. Il suit la politique du pays, il dépouille les journaux locaux, il dresse des statistiques, il reçoit les voyageurs français que le hasard lui amène.

Son rôle est effacé, et, disons-le, à peu près inutile. Aussi supprime-t-on annuellement un certain nombre de postes de ce genre pour en créer dans des pays neufs où notre commerce doit trouver des débouchés.

Partout ailleurs, où il existe une colonie française, le consul est plus particulièrement un officier de l'état civil. Les actes que ses fonctions l'obligent à faire journalièrement, l'immatriculation et le recensement de ses nationaux, le rapatriement des indigents, la légalisation des signatures, la confection des certificats, le visa des passeports, le recouvrement des créances, les successions, etc., toute cette même besogne l'occupe, l'accable parfois.

Si l'est dans un port de mer, les questions maritimes viennent l'absorber. Il a la surveillance de la navigation sous pavillon français, la protection des marins et des pêcheurs, le règlement des avaries et des sinistres.

Dans les pays d'Orient et d'Extrême-Orient, où les capitulations font de la colonie française une nation dans la nation qu'elle habite, le consul français est un administrateur et un juge, sans cesser pour cela d'être officier de l'état civil, notaire, officier de port, comme dans toute autre contrée.

C'est bien pis, là où la France a la protection de la religion catholique, de ses adeptes, de son clergé séculier ou régulier, le consul n'a rien de plus absorbant, de plus délicat, de plus épineux que les questions ecclésiastiques. Il doit être tout à la fois un théologien et un juge.

Mettre la paix entre les moines, n'est pas chose facile, et qui est obligé de s'y employer quotidiennement en toute son existence prise, on pourrait dire empoisonné.

On voit s'il reste beaucoup de temps et de liberté d'esprit à un certain nombre au moins de nos consuls pour s'occuper de la partie commerciale de la tâche. Avec un rapport, envoyé de loin en loin, sur la situation économique de la région qu'ils

habitent et dont les éléments sont pris dans quelque document officiel, avec quelques renseignements particuliers donnés à des commerçants qui s'adressent à eux, ils trouvent que c'est grandement assez.

Il en est, d'ailleurs, — c'est heureusement la minorité, — qui ne pourraient faire plus. Car le recensement des consuls n'est pas parfait, tant s'en faut. En dehors de quelques nominations exceptionnelles de consuls généraux, de consuls et de vice-consuls, qui n'ont pas donné au corps consulaire ses sujets les moins remarquables, mais qui restent et doivent rester d'exception, — les agents sont recrutés par la voie du concours.

Le concours n'est certainement pas un irréprochable instrument de sélection. C'est pourtant ce qu'on a trouvé de mieux jusqu'ici. Encore faut-il que les matières inscrites au programme et les sujets de composition soient choisis de manière à révéler les connaissances nécessaires aux candidats pour qu'ils puissent remplir utilement les fonctions qu'on peut avoir à leur confier. Tel ne paraît pas être le cas, puisque s'il est un point sur lequel tout le monde s'accorde en cette affaire, c'est sur la critique à adresser aux conditions de recrutement des consuls.

Un écrivain des plus compétents, qui a passé sa vie dans les consulats et qui est plus porté à l'éloge qu'au blâme, donnait récemment l'appréciation suivante des deux examens que les futurs agents du ministère des affaires étrangères doivent successivement subir :

« ... Il est hors de doute, dit-il, que ces examens ne constituent pas une preuve suffisante de leur aptitude à compléter aux fonctions consulaires. « Que demande-t-on, en effet, à cette classe de candidats? Des notions générales sur l'histoire et le Droit, des qualités littéraires; aucune justification en ce qui concerne la connaissance pratique des règlements de la carrière et aucune connaissance suffisante relativement au principal instrument de réussite dans cette carrière, les langues étrangères qu'ils devraient posséder d'une manière très sérieuse au moment du second examen. Quant aux aptitudes à joindre aux connaissances théoriques, elles ne sont ni étudiées, ni constatées... »

Ainsi, dans le recrutement même des agents du service consulaire, il y a quelque chose à réformer. Il importe aussi de développer le caractère commercial de leurs fonctions, de leur tenir compte du zèle qu'ils montreraient pour favoriser, par tous les moyens dont ils disposent, l'extension du commerce de la France.

Cela fait, le problème ne sera pas encore résolu. Les consuls resteront des représentants de tous les intérêts français, et non des représentants commerciaux proprement dits.

C'est pourquoi l'idée a été depuis longtemps émise d'installer, dans les principaux pays étrangers, un représentant de la France s'occupant spécialement et exclusivement de son commerce. Nous avons déjà, après de chaque ambassade, un attaché naval et un attaché militaire, nous aurions, en outre, un attaché commercial.

L'Angleterre et la Russie en possèdent depuis longtemps et s'en trouvent bien.

Il n'y aurait aucun inconvénient à essayer, à notre tour. Cela sera certainement sans inconvénients, et ça peut avoir de bien grands avantages.

Paul Doumer.

Quirinal et Vatican

La Gazzetta del Popolo possède à Paris un correspondant qui lui envoie des lettres extrêmement remarquables.

Il est très intéressant et plus instructif encore de savoir comment on apprécie à l'étranger l'opinion publique en France et de suivre les jugements que portent sur nous nos voisins.

C'est à ce titre que nous traduisons la très curieuse lettre suivante sur l'impression produite à Paris par la prétendue réconciliation du Quirinal et du Vatican :

Si l'honorable Crispi s'est proposé de mettre martel en tête aux Français, il y a réussi au-delà de toute expression. Les Français d'eux-mêmes ont créé une telle légende autour de son nom qu'il ne peut faire un pas ou seulement ouvrir la bouche sans qu'on lui attribue les desseins les plus mystérieux et les plus machiavéliques.

Ce qui se passe actuellement à Rome au sujet des rapports entre le royaume d'It-

lie et la papauté est, pour les Italiens, très simple et très explicable. Les intérêts politiques se sont rencontrés sur un point déterminé avec les intérêts spirituels et se sont accordés sans que cet accord tire à conséquence ni d'un côté ni de l'autre.

Le pape était désireux de ne pas laisser vacants des diocèses importants comme ceux de Venise et de Milan. Quant au gouvernement italien, il avait le plus grand intérêt à faire reconnaître ses droits régaliens sur le patriarcat de Venise et plus encore de soustraire l'Erythrée à l'influence toujours et partout défectueuse, pour l'Italie, des missionnaires français.

Ces deux pouvoirs ont obéi à leurs intérêts respectifs, rien de plus.

Les Français s'amusent à combiner là-dessus, je ne sais quels projets fantastiques et mystérieux. Le Petit Parisien invite à ouvrir l'œil sur la « trêve de Rome », parce qu'elle pourra avoir de graves conséquences sur la politique étrangère. Ces paroles manifestent l'obsession qui tourmente toujours l'esprit français pour dominer la politique européenne en s'appuyant tantôt sur le pape, tantôt sur le czar, tantôt sur la révolution, tantôt sur les armes, tantôt sur la liberté et tantôt sur le commerce.

Peu importent les moyens pourvu qu'on atteigne le but. La fin justifie les moyens.

Que la politique pontificale se soit modifiée, cela paraît certain.

Le pape avait cru s'assurer une alliée pour rétablir son pouvoir temporel et il s'aperçoit de son erreur.

Les républicains se sont toujours servis et se serviront toujours du pape comme d'un instrument; ils emploieront le pouvoir temporel comme une mitrailleuse pour conquérir l'Alsace, le Maroc, l'Égypte, Tripoli, la Syrie et même l'Italie; puis ils le jetteront comme un citron vidé.

Même dans les questions de politique intérieure, le Vatican ne peut espérer rien de plus qu'une simple tolérance de complaisance sur les points secondaires. Aucun gouvernement, pas même la Droite, ne pourrait et ne voudrait permettre au clergé une ingérence effective dans les affaires publiques.

Les conservateurs qui avaient compté sur le pape pour se refaire une majorité, se voyant abandonnés par lui, l'ont abandonné de leur côté. Bien plus, on prétend que la guerre au gouvernement des curés est inscrite dans le programme du duc d'Orléans.

C'était déjà donc les bases du gouvernement de Louis-Philippe.

Le duc d'Orléans espère reconquérir ainsi les sympathies libérales en retournant à leurs principes. Le pape a mis de son côté la foi en péril et, avec la foi, le denier de St-Pierre, ce qui est peut-être pire encore.

Et ce n'est pas seulement en France qu'il a été mal inspiré lorsqu'il a voulu se prévaloir de son autorité spirituelle dans un but temporel.

Les Irlandais et les Polonais n'oublient pas que le pape a abandonné les catholiques pour s'allier aux gouvernements schismatiques qui les oppriment.

Ces choses-là, tous les disent, tous les savent, mais on leur attribue des conséquences inexactes.

La « trêve de Rome » ne fait pas du Pape un chapelain du roi d'Italie, comme le craint la Liberté. Alors même que ces deux pouvoirs voudraient le contraire, cette trêve ne peut créer qu'un *modus vivendi* dans lequel ni l'un ni l'autre n'abdiquera son programme.

Traiter Crispi de clérical parce qu'il invoque Dieu est vraiment un comble. Le cléricalisme n'a rien de commun avec le Dieu auquel croient les protestants et les plus grands penseurs.

Le discours de Naples n'est qu'une adaptation de la devise des protestants allemands. C'est le : « En avant avec Dieu, pour la patrie et l'Empereur » de ce pays où jusqu'aux socialistes tout le monde crie : Vive l'Empereur!

nasse, au cléricalisme et autres divagations du même genre.

Et c'est précisément ce qui prouve quel service signalé Crispi rend à l'Italie en revendiquant les droits de la patrie jusque-là où ils étaient le plus contestés.

Echos du « Griffon »

L'amélioration signalée depuis le commencement du mois se continue lentement, et la situation de la place s'améliore. Le mouvement attendu se serait affirmé avec beaucoup plus d'élan, sans la lourdeur des stocks qui pèsent sur les cours de tous les articles classiques.

Le marché parisien, à part quelques genres privilégiés, en grande demande, et sur lesquels nous reviendrons, se contente des lots qui lui sont proposés, à des prix excessivement avantageux, et évite de commettre. Mais il est certain que la place s'est allégée assez largement et qu'avant peu il faudra remettre des ordres.

La mode, très oscillante jusqu'ici, semble avoir fixé ses vues sur les articles appelés à faire la saison d'hiver. Voilà six mois que l'on annonce la fin de la mode; il semble, au contraire, que nous sommes à la veille d'un élan pareil à celui du printemps. La mode miroir, la mode ordie sont en grande demande, manquant de toutes parts, et l'on donne déjà des réassortiments assez sérieux en moire française, noir et couleur. Par contre, l'antique paraît délaissée, sauf pour le collet, où il y a encore quelques demandes.

La fabrique lyonnaise semble enfin entrer dans la voie que nous estimons la plus capable de maintenir son chiffre et faire accepter, par la clientèle féminine, les articles de confection. On s'est mis résolument aux mélanges de laine et soie, et les nouveautés proposées sont acceptées avec faveur par la consommation française et étrangère. Il s'est réuni depuis peu, des notes importantes en beugline et autres genres de laine et soie, et nous savons qu'en files laine, il s'est passé de gros marchés à livrer.

Le petit faconné, si délaissé depuis longtemps, nous paraît devoir être un des articles qui devront faire saison, aussi bien en teint en fil qu'en teint en pièces. C'est un genre essentiellement lyonnais; et la reprise qui s'annonce apportera au tissage urbain une certaine activité.

Pour l'Amérique, les demandes se portent toujours sur les articles légers, crepons de toutes sortes, merceries et gauléris. On signale également quelques demandes d'un heureux augure en satin teint en pièces, uni, gauléris, et même gauléris sur contre-fond impression.

Il serait à souhaiter que ce dernier genre prit un peu d'extension et ramène, dans nos usines d'impression, une activité dont elles ont grand besoin.

N'oublions pas, enfin, la reprise des velours, qui semble plus en faveur que jamais, non-seulement pour la garniture, mais pour la confection. — Les Pékins de toutes sortes, à petits rapports, avec effets de moire très légers, à la surface du poil, paraissent surtout recherchés par la consommation élégante, et feront certainement saison.

Nous devons malheureusement ajouter que la fabrique allemande présente déjà des genres analogues, sur poil schappe, et naturellement à des prix inférieurs.

On a souvent reproché à certaines grandes maisons parisiennes de s'approprier à l'étranger, au détriment de la production nationale. Il y a là, pour elles, une excellente occasion de prouver qu'elles ont été calomniées, et qu'elles réservent à leur clientèle, les veur-soie de Lyon, évidemment supérieurs en tous points aux articles similaires qu'ils peuvent trouver à Crefeld.

Louis Vender.

LE CANON A DYNAMITE

On a commencé à Sandy Hook, aux Etats-Unis, les essais du fameux canon pneumatique à dynamite pour la défense des côtes et quoique le rapport définitif des experts n'ait pas encore été publié, les journaux de New-York rapportent que les expériences ont donné des résultats très satisfaisants.

Le canon et l'affût pèsent 55 tonnes et un seul homme peut, en tournant une simple manivelle, pointer l'arme avec la plus grande facilité. Le chargement se fait au moyen de l'air comprimé emmagasiné dans des réservoirs sous automatiques et à la disposition absolue du canonnier.

Il y a deux sortes de projectiles : l'un de deux cents et l'autre de cinq cents livres, tous deux d'acier; l'épaisseur du premier est de huit pouces et l'autre de dix. La pointe est en bronze; ils sont chargés de dynamite et leur portée respective est de 4.000 et de 5.200 yards.

Au sortir du canon, et durant toute sa trajectoire, le projectile reste visible jusqu'au moment où il tombe à l'eau. Le bruit de l'explosion s'entend jusqu'à la distance de quatre milles.

L'inventeur de ce terrible engin, qui changera peut-être les conditions de la guerre moderne et qui rendra certainement presque impossible l'attaque des côtes et des fortresses qui en seront munies, est le capitaine Rapiéff.

Nous publions demain un article de notre collaborateur, M. DUBIEFF.

INFORMATIONS

Enquête sur la marine
On mande de Cherbourg que la délégation de la commission extra-parlementaire de la marine a visité vendredi les travaux de fermeture de la passe du bassin Charles X...

Menaces anarchistes
Les anarchistes ne désarment pas et continuent à envoyer des lettres de menaces. Ces lettres arrivent généralement d'Angleterre et d'Italie et sont adressées aux gouvernements les plus en vue du gouvernement.

Le Conseil socialiste de Roubaix
Le Conseil municipal socialiste de Roubaix a voté la journée maximum de 8 heures sans diminution de salaires pour les ouvriers et assistants de la ville.

La médaille coloniale
Comme toutes les médailles commémoratives, elle sera d'argent et de module de trente millimètres. Sur la face se trouve l'effigie de la République avec les mots : « République française ».

Le 20 septembre
Les Italiens ont fêté, le 20 septembre, le 24^e anniversaire de leur entrée dans la ville de Papes.

Brigandage en Grèce
On mande d'Athènes que des brigands ont arrêté, près de Lamia, un procureur et un juge, ainsi que deux secrétaires, qui procédaient à une enquête touchant des méfaits commis dans la province de Phitiotis.

Les relations franco-suisse
Les Suisses revenus de Maçon se montrent plus réservés que d'habitude en faveur de la Suisse, la France ne soit pas obligée de favoriser l'Allemagne et l'Italie, nos voisins se contentent de concéder des concessions spéciales sur quelques articles spéciaux qui, comme la fort bien dit à la Chambre M. Jules Roche, sont en quelque sorte le monopole de la Suisse.

Nouvelles d'Extrême-Orient
Voici les nouvelles apportées de l'Extrême-Orient par le paquebot Orix, dont nous annonçons, d'autre part l'arrivée à Marseille :

Mort terrible d'un journaliste
Un terrible accident vient de jeter un vif émoi dans Fiers-de-l'Orne (Orne).

Le Souvenir français
Le Comité du Souvenir français, fondé, comme on sait, dans le but d'offrir un cadeau au czarévitch, à l'occasion de son mariage, vient d'être constitué ainsi qu'il suit :

LE CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 18 septembre 1894
PRÉSIDENT M. DEBOLO
Nous complétons aujourd'hui le compte-rendu de la séance qui a eu lieu le 18 septembre, en donnant les noms des bourgeois divers Ecoliers ; ceux des dispensés du service militaire à titre de soutiens de famille.

LE CONSEIL MUNICIPAL (suite)
ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE
Bourses de l'Etat. Bruyas, rapporteur. Le Conseil émet un avis favorable pour une bourse entière avec trousseau aux demandes suivantes :

ÉCOLE CENTRALE
DES ARTS ET MANUFACTURES
Avis favorable aux demandes : Achard, Charmand et Dupret, sur le rapport de M. Bruyas.

ÉCOLE NATIONALE D'AGRICULTURE
Bessières, rapporteur. Bourse de l'Etat accordée à MM. Charroin et Coujard.

LYCÉE AMPÈRE
Coste-Labauve, rapporteur. Bourse municipale en 1894.

INSTITUTION HUGENTOBLER
Montvert, rapporteur. Bourse de la ville en 1894.

SOUTIENS DE FAMILLE
Avis très favorable aux demandes suivantes :

LA COURSE DES JUNIORS DE FRANCE
Michelot, qui marche de mieux en mieux à tricycle, est un parlant certain dans la course annuelle des Juniors de France, 5 kilomètres tricycle, qui sera donnée à Ajoul'hui dimanche, à Lyon, au vélodrome de Genas.

LA MARTINIÈRE
La commission administrative rappelle que les examens d'admission à l'école des garçons et à l'école des filles auront lieu demain, lundi 24 septembre courant, à 9 heures du matin, à l'école des garçons, et à 10 heures à l'école des filles, pour tous les élèves n'ayant pas suivi des cours préparatoires.

LES GONES DE LYON
Mais ce jour-là, Brunet... ce jour qui devait écraser un si terrible abîme dans sa vie, il n'est impossible de le me le rappeler encore sans terreur et sans épouvante !

Le Reichstadt
M. de Caprivi rentre à Berlin le 25 courant. Le gouvernement allemand commencera alors sans tarder les travaux préparatoires pour la nouvelle session du Reichstag qui sera convoquée pour la mi-novembre et siégera dans son nouveau palais.

Les Finances turques
Les recettes de la dette publique ottomane en août 1894, se sont élevées à 115,834 livres, contre 106,715 pour la période correspondante de l'an dernier.

Les Etats-Unis et le Japon
Les pourparlers pour la conclusion d'un traité de commerce entre les Etats-Unis et le Japon sont très avancés.

La mission du comte Tornio
Le comte Tornio est reparti pour Londres après avoir conféré avec MM. Crisp et Blanc. On persiste à croire qu'il est porteur d'instructions pour les affaires africaines et chargé de négocier une entente avec l'Angleterre.

Un incident italo-Serbe
On télégraphie de Belgrade à la Gazette de Cologne que l'Italie a rompu ses relations diplomatiques avec la Serbie.

Le 20 septembre
Les Italiens ont fêté, le 20 septembre, le 24^e anniversaire de leur entrée dans la ville de Papes.

Brigandage en Grèce
On mande d'Athènes que des brigands ont arrêté, près de Lamia, un procureur et un juge, ainsi que deux secrétaires, qui procédaient à une enquête touchant des méfaits commis dans la province de Phitiotis.

Les relations franco-suisse
Les Suisses revenus de Maçon se montrent plus réservés que d'habitude en faveur de la Suisse, la France ne soit pas obligée de favoriser l'Allemagne et l'Italie, nos voisins se contentent de concéder des concessions spéciales sur quelques articles spéciaux qui, comme la fort bien dit à la Chambre M. Jules Roche, sont en quelque sorte le monopole de la Suisse.

Nouvelles d'Extrême-Orient
Voici les nouvelles apportées de l'Extrême-Orient par le paquebot Orix, dont nous annonçons, d'autre part l'arrivée à Marseille :

Mort terrible d'un journaliste
Un terrible accident vient de jeter un vif émoi dans Fiers-de-l'Orne (Orne).

Le Souvenir français
Le Comité du Souvenir français, fondé, comme on sait, dans le but d'offrir un cadeau au czarévitch, à l'occasion de son mariage, vient d'être constitué ainsi qu'il suit :

LE CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 18 septembre 1894
PRÉSIDENT M. DEBOLO
Nous complétons aujourd'hui le compte-rendu de la séance qui a eu lieu le 18 septembre, en donnant les noms des bourgeois divers Ecoliers ; ceux des dispensés du service militaire à titre de soutiens de famille.

ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE
Bourses de l'Etat. Bruyas, rapporteur. Le Conseil émet un avis favorable pour une bourse entière avec trousseau aux demandes suivantes :

ÉCOLE CENTRALE
DES ARTS ET MANUFACTURES
Avis favorable aux demandes : Achard, Charmand et Dupret, sur le rapport de M. Bruyas.

ÉCOLE NATIONALE D'AGRICULTURE
Bessières, rapporteur. Bourse de l'Etat accordée à MM. Charroin et Coujard.

LYCÉE AMPÈRE
Coste-Labauve, rapporteur. Bourse municipale en 1894.

INSTITUTION HUGENTOBLER
Montvert, rapporteur. Bourse de la ville en 1894.

SOUTIENS DE FAMILLE
Avis très favorable aux demandes suivantes :

LA COURSE DES JUNIORS DE FRANCE
Michelot, qui marche de mieux en mieux à tricycle, est un parlant certain dans la course annuelle des Juniors de France, 5 kilomètres tricycle, qui sera donnée à Ajoul'hui dimanche, à Lyon, au vélodrome de Genas.

LA MARTINIÈRE
La commission administrative rappelle que les examens d'admission à l'école des garçons et à l'école des filles auront lieu demain, lundi 24 septembre courant, à 9 heures du matin, à l'école des garçons, et à 10 heures à l'école des filles, pour tous les élèves n'ayant pas suivi des cours préparatoires.

Le Reichstadt
M. de Caprivi rentre à Berlin le 25 courant. Le gouvernement allemand commencera alors sans tarder les travaux préparatoires pour la nouvelle session du Reichstag qui sera convoquée pour la mi-novembre et siégera dans son nouveau palais.

Les Finances turques
Les recettes de la dette publique ottomane en août 1894, se sont élevées à 115,834 livres, contre 106,715 pour la période correspondante de l'an dernier.

Les Etats-Unis et le Japon
Les pourparlers pour la conclusion d'un traité de commerce entre les Etats-Unis et le Japon sont très avancés.

La mission du comte Tornio
Le comte Tornio est reparti pour Londres après avoir conféré avec MM. Crisp et Blanc. On persiste à croire qu'il est porteur d'instructions pour les affaires africaines et chargé de négocier une entente avec l'Angleterre.

Un incident italo-Serbe
On télégraphie de Belgrade à la Gazette de Cologne que l'Italie a rompu ses relations diplomatiques avec la Serbie.

Le 20 septembre
Les Italiens ont fêté, le 20 septembre, le 24^e anniversaire de leur entrée dans la ville de Papes.

Brigandage en Grèce
On mande d'Athènes que des brigands ont arrêté, près de Lamia, un procureur et un juge, ainsi que deux secrétaires, qui procédaient à une enquête touchant des méfaits commis dans la province de Phitiotis.

Les relations franco-suisse
Les Suisses revenus de Maçon se montrent plus réservés que d'habitude en faveur de la Suisse, la France ne soit pas obligée de favoriser l'Allemagne et l'Italie, nos voisins se contentent de concéder des concessions spéciales sur quelques articles spéciaux qui, comme la fort bien dit à la Chambre M. Jules Roche, sont en quelque sorte le monopole de la Suisse.

Nouvelles d'Extrême-Orient
Voici les nouvelles apportées de l'Extrême-Orient par le paquebot Orix, dont nous annonçons, d'autre part l'arrivée à Marseille :

Mort terrible d'un journaliste
Un terrible accident vient de jeter un vif émoi dans Fiers-de-l'Orne (Orne).

Le Souvenir français
Le Comité du Souvenir français, fondé, comme on sait, dans le but d'offrir un cadeau au czarévitch, à l'occasion de son mariage, vient d'être constitué ainsi qu'il suit :

LE CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 18 septembre 1894
PRÉSIDENT M. DEBOLO
Nous complétons aujourd'hui le compte-rendu de la séance qui a eu lieu le 18 septembre, en donnant les noms des bourgeois divers Ecoliers ; ceux des dispensés du service militaire à titre de soutiens de famille.

ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE
Bourses de l'Etat. Bruyas, rapporteur. Le Conseil émet un avis favorable pour une bourse entière avec trousseau aux demandes suivantes :

ÉCOLE CENTRALE
DES ARTS ET MANUFACTURES
Avis favorable aux demandes : Achard, Charmand et Dupret, sur le rapport de M. Bruyas.

ÉCOLE NATIONALE D'AGRICULTURE
Bessières, rapporteur. Bourse de l'Etat accordée à MM. Charroin et Coujard.

LYCÉE AMPÈRE
Coste-Labauve, rapporteur. Bourse municipale en 1894.

INSTITUTION HUGENTOBLER
Montvert, rapporteur. Bourse de la ville en 1894.

SOUTIENS DE FAMILLE
Avis très favorable aux demandes suivantes :

LA COURSE DES JUNIORS DE FRANCE
Michelot, qui marche de mieux en mieux à tricycle, est un parlant certain dans la course annuelle des Juniors de France, 5 kilomètres tricycle, qui sera donnée à Ajoul'hui dimanche, à Lyon, au vélodrome de Genas.

LA MARTINIÈRE
La commission administrative rappelle que les examens d'admission à l'école des garçons et à l'école des filles auront lieu demain, lundi 24 septembre courant, à 9 heures du matin, à l'école des garçons, et à 10 heures à l'école des filles, pour tous les élèves n'ayant pas suivi des cours préparatoires.

LES GONES DE LYON
Mais ce jour-là, Brunet... ce jour qui devait écraser un si terrible abîme dans sa vie, il n'est impossible de le me le rappeler encore sans terreur et sans épouvante !

LES GONES DE LYON (suite)
Et comme je faisais mes adieux à Thérèse, elle se jeta à mon cou en s'écriant : « Reviens vite !... Reviens le plus tôt possible !... »

Le Reichstadt
M. de Caprivi rentre à Berlin le 25 courant. Le gouvernement allemand commencera alors sans tarder les travaux préparatoires pour la nouvelle session du Reichstag qui sera convoquée pour la mi-novembre et siégera dans son nouveau palais.

Les Finances turques
Les recettes de la dette publique ottomane en août 1894, se sont élevées à 115,834 livres, contre 106,715 pour la période correspondante de l'an dernier.

Les Etats-Unis et le Japon
Les pourparlers pour la conclusion d'un traité de commerce entre les Etats-Unis et le Japon sont très avancés.

La mission du comte Tornio
Le comte Tornio est reparti pour Londres après avoir conféré avec MM. Crisp et Blanc. On persiste à croire qu'il est porteur d'instructions pour les affaires africaines et chargé de négocier une entente avec l'Angleterre.

Un incident italo-Serbe
On télégraphie de Belgrade à la Gazette de Cologne que l'Italie a rompu ses relations diplomatiques avec la Serbie.

Le 20 septembre
Les Italiens ont fêté, le 20 septembre, le 24^e anniversaire de leur entrée dans la ville de Papes.

Brigandage en Grèce
On mande d'Athènes que des brigands ont arrêté, près de Lamia, un procureur et un juge, ainsi que deux secrétaires, qui procédaient à une enquête touchant des méfaits commis dans la province de Phitiotis.

Les relations franco-suisse
Les Suisses revenus de Maçon se montrent plus réservés que d'habitude en faveur de la Suisse, la France ne soit pas obligée de favoriser l'Allemagne et l'Italie, nos voisins se contentent de concéder des concessions spéciales sur quelques articles spéciaux qui, comme la fort bien dit à la Chambre M. Jules Roche, sont en quelque sorte le monopole de la Suisse.

Nouvelles d'Extrême-Orient
Voici les nouvelles apportées de l'Extrême-Orient par le paquebot Orix, dont nous annonçons, d'autre part l'arrivée à Marseille :

Mort terrible d'un journaliste
Un terrible accident vient de jeter un vif émoi dans Fiers-de-l'Orne (Orne).

Le Souvenir français
Le Comité du Souvenir français, fondé, comme on sait, dans le but d'offrir un cadeau au czarévitch, à l'occasion de son mariage, vient d'être constitué ainsi qu'il suit :

LE CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 18 septembre 1894
PRÉSIDENT M. DEBOLO
Nous complétons aujourd'hui le compte-rendu de la séance qui a eu lieu le 18 septembre, en donnant les noms des bourgeois divers Ecoliers ; ceux des dispensés du service militaire à titre de soutiens de famille.

ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE
Bourses de l'Etat. Bruyas, rapporteur. Le Conseil émet un avis favorable pour une bourse entière avec trousseau aux demandes suivantes :

ÉCOLE CENTRALE
DES ARTS ET MANUFACTURES
Avis favorable aux demandes : Achard, Charmand et Dupret, sur le rapport de M. Bruyas.

ÉCOLE NATIONALE D'AGRICULTURE
Bessières, rapporteur. Bourse de l'Etat accordée à MM. Charroin et Coujard.

LYCÉE AMPÈRE
Coste-Labauve, rapporteur. Bourse municipale en 1894.

INSTITUTION HUGENTOBLER
Montvert, rapporteur. Bourse de la ville en 1894.

SOUTIENS DE FAMILLE
Avis très favorable aux demandes suivantes :

LA COURSE DES JUNIORS DE FRANCE
Michelot, qui marche de mieux en mieux à tricycle, est un parlant certain dans la course annuelle des Juniors de France, 5 kilomètres tricycle, qui sera donnée à Ajoul'hui dimanche, à Lyon, au vélodrome de Genas.

LA MARTINIÈRE
La commission administrative rappelle que les examens d'admission à l'école des garçons et à l'école des filles auront lieu demain, lundi 24 septembre courant, à 9 heures du matin, à l'école des garçons, et à 10 heures à l'école des filles, pour tous les élèves n'ayant pas suivi des cours préparatoires.

LES GONES DE LYON
Mais ce jour-là, Brunet... ce jour qui devait écraser un si terrible abîme dans sa vie, il n'est impossible de le me le rappeler encore sans terreur et sans épouvante !

LES GONES DE LYON (suite)
Et comme je faisais mes adieux à Thérèse, elle se jeta à mon cou en s'écriant : « Reviens vite !... Reviens le plus tôt possible !... »

Le Reichstadt
M. de Caprivi rentre à Berlin le 25 courant. Le gouvernement allemand commencera alors sans tarder les travaux préparatoires pour la nouvelle session du Reichstag qui sera convoquée pour la mi-novembre et siégera dans son nouveau palais.

Les Finances turques
Les recettes de la dette publique ottomane en août 1894, se sont élevées à 115,834 livres, contre 106,715 pour la période correspondante de l'an dernier.

Les Etats-Unis et le Japon
Les pourparlers pour la conclusion d'un traité de commerce entre les Etats-Unis et le Japon sont très avancés.

La mission du comte Tornio
Le comte Tornio est reparti pour Londres après avoir conféré avec MM. Crisp et Blanc. On persiste à croire qu'il est porteur d'instructions pour les affaires africaines et chargé de négocier une entente avec l'Angleterre.

Un incident italo-Serbe
On télégraphie de Belgrade à la Gazette de Cologne que l'Italie a rompu ses relations diplomatiques avec la Serbie.

Le 20 septembre
Les Italiens ont fêté, le 20 septembre, le 24^e anniversaire de leur entrée dans la ville de Papes.

Brigandage en Grèce
On mande d'Athènes que des brigands ont arrêté, près de Lamia, un procureur et un juge, ainsi que deux secrétaires, qui procédaient à une enquête touchant des méfaits commis dans la province de Phitiotis.

Les relations franco-suisse
Les Suisses revenus de Maçon se montrent plus réservés que d'habitude en faveur de la Suisse, la France ne soit pas obligée de favoriser l'Allemagne et l'Italie, nos voisins se contentent de concéder des concessions spéciales sur quelques articles spéciaux qui, comme la fort bien dit à la Chambre M. Jules Roche, sont en quelque sorte le monopole de la Suisse.

Nouvelles d'Extrême-Orient
Voici les nouvelles apportées de l'Extrême-Orient par le paquebot Orix, dont nous annonçons, d'autre part l'arrivée à Marseille :

Mort terrible d'un journaliste
Un terrible accident vient de jeter un vif émoi dans Fiers-de-l'Orne (Orne).

Le Souvenir français
Le Comité du Souvenir français, fondé, comme on sait, dans le but d'offrir un cadeau au czarévitch, à l'occasion de son mariage, vient d'être constitué ainsi qu'il suit :

LE CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 18 septembre 1894
PRÉSIDENT M. DEBOLO
Nous complétons aujourd'hui le compte-rendu de la séance qui a eu lieu le 18 septembre, en donnant les noms des bourgeois divers Ecoliers ; ceux des dispensés du service militaire à titre de soutiens de famille.

ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE
Bourses de l'Etat. Bruyas, rapporteur. Le Conseil émet un avis favorable pour une bourse entière avec trousseau aux demandes suivantes :

ÉCOLE CENTRALE
DES ARTS ET MANUFACTURES
Avis favorable aux demandes : Achard, Charmand et Dupret, sur le rapport de M. Bruyas.

ÉCOLE NATIONALE D'AGRICULTURE
Bessières, rapporteur. Bourse de l'Etat accordée à MM. Charroin et Coujard.

LYCÉE AMPÈRE
Coste-Labauve, rapporteur. Bourse municipale en 1894.

INSTITUTION HUGENTOBLER
Montvert, rapporteur. Bourse de la ville en 1894.

SOUTIENS DE FAMILLE
Avis très favorable aux demandes suivantes :

LA COURSE DES JUNIORS DE FRANCE
Michelot, qui marche de mieux en mieux à tricycle, est un parlant certain dans la course annuelle des Juniors de France, 5 kilomètres tricycle, qui sera donnée à Ajoul'hui dimanche, à Lyon, au vélodrome de Genas.

LA MARTINIÈRE
La commission administrative rappelle que les examens d'admission à l'école des garçons et à l'école des filles auront lieu demain, lundi 24 septembre courant, à 9 heures du matin, à l'école des garçons, et à 10 heures à l'école des filles, pour tous les élèves n'ayant pas suivi des cours préparatoires.

LES GONES DE LYON
Mais ce jour-là, Brunet... ce jour qui devait écraser un si terrible abîme dans sa vie, il n'est impossible de le me le rappeler encore sans terreur et sans épouvante !

LES GONES DE LYON (suite)
Et comme je faisais mes adieux à Thérèse, elle se jeta à mon cou en s'écriant : « Reviens vite !... Reviens le plus tôt possible !... »

Le Reichstadt
M. de Caprivi rentre à Berlin le 25 courant. Le gouvernement allemand commencera alors sans tarder les travaux préparatoires pour la nouvelle session du Reichstag qui sera convoquée pour la mi-novembre et siégera dans son nouveau palais.

Les Finances turques
Les recettes de la dette publique ottomane en août 1894, se sont élevées à 115,834 livres, contre 106,715 pour la période correspondante de l'an dernier.

Les Etats-Unis et le Japon
Les pourparlers pour la conclusion d'un traité de commerce entre les Etats-Unis et le Japon sont très avancés.

La mission du comte Tornio
Le comte Tornio est reparti pour Londres après avoir conféré avec MM. Crisp et Blanc. On persiste à croire qu'il est porteur d'instructions pour les affaires africaines et chargé de négocier une entente avec l'Angleterre.

Un incident italo-Serbe
On télégraphie de Belgrade à la Gazette de Cologne que l'Italie a rompu ses relations diplomatiques avec la Serbie.

Le 20 septembre
Les Italiens ont fêté, le 20 septembre, le 24^e anniversaire de leur entrée dans la ville de Papes.

Brigandage en Grèce
On mande d'Athènes que des brigands ont arrêté, près de Lamia, un procureur et un juge, ainsi que deux secrétaires, qui procédaient à une enquête touchant des méfaits commis dans la province de Phitiotis.

Les relations franco-suisse
Les Suisses revenus de Maçon se montrent plus réservés que d'habitude en faveur de la Suisse, la France ne soit pas obligée de favoriser l'Allemagne et l'Italie, nos voisins se contentent de concéder des concessions spéciales sur quelques articles spéciaux qui, comme la fort bien dit à la Chambre M. Jules Roche, sont en quelque sorte le monopole de la Suisse.

Nouvelles d'Extrême-Orient
Voici les nouvelles apportées de l'Extrême-Orient par le paquebot Orix, dont nous annonçons, d'autre part l'arrivée à Marseille :

Mort terrible d'un journaliste
Un terrible accident vient de jeter un vif émoi dans Fiers-de-l'Orne (Orne).

Le Souvenir français
Le Comité du Souvenir français, fondé, comme on sait, dans le but d'offrir un cadeau au czarévitch, à l'occasion de son mariage, vient d'être constitué ainsi qu'il suit :

LE CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 18 septembre 1894
PRÉSIDENT M. DEBOLO
Nous complétons aujourd'hui le compte-rendu de la séance qui a eu lieu le 18 septembre, en donnant les noms des bourgeois divers Ecoliers ; ceux des dispensés du service militaire à titre de soutiens de famille.

ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE
Bourses de l'Etat. Bruyas, rapporteur. Le Conseil émet un avis favorable pour une bourse entière avec trousseau aux demandes suivantes :

ÉCOLE CENTRALE
DES ARTS ET MANUFACTURES
Avis favorable aux demandes : Achard, Charmand et Dupret, sur le rapport de M. Bruyas.

ÉCOLE NATIONALE D'AGRICULTURE
Bessières, rapporteur. Bourse de l'Etat accordée à MM. Charroin et Coujard.

LYCÉE AMPÈRE
Coste-Labauve, rapporteur. Bourse municipale en 1894.

INSTITUTION HUGENTOBLER
Montvert, rapporteur. Bourse de la ville en 1894.

SOUTIENS DE FAMILLE
Avis très favorable aux demandes suivantes :

LA COURSE DES JUNIORS DE FRANCE
Michelot, qui marche de mieux en mieux à tricycle, est un parlant certain dans la course annuelle des Juniors de France, 5 kilomètres tricycle, qui sera donnée à Ajoul'hui dimanche, à Lyon, au vélodrome de Genas.

LA MARTINIÈRE
La commission administrative rappelle que les examens d'admission à l'école des garçons et à l'école des filles auront lieu demain, lundi 24 septembre courant, à 9 heures du matin, à l'école des garçons, et à 10 heures à l'école des filles, pour tous les élèves n'ayant pas suivi des cours préparatoires.

LES GONES DE LYON
Mais ce jour-là, Brunet... ce jour qui devait écraser un si terrible abîme dans sa vie, il n'est impossible de le me le rappeler encore sans terreur et sans épouvante !

LES GONES DE LYON (suite)
Et comme je faisais mes adieux à Thérèse, elle se jeta à mon cou en s'écriant : « Reviens vite !... Reviens le plus tôt possible !... »

de poings et de lancement de chaises...
Tantôt de suicide...
Pour ne pas être dénoncé, il a tenté de se suicider...

politique, songerait, à pourvoir l'ambassadeur d'Italie d'un nouveau titulaire...
La propriété littéraire et artistique...
Le congrès de Nantes...

3 0/0 du 4 0/0 1887-1889. Le Portugais n'a de côté qu'un emprunt...
Lyonnais activement traité et en reprise jusqu'à 775,50...

Grands Magasins de Nouveautés
AUX
Deux Passages
Actuellement
EXPOSITION SPECIALE
MISE EN VENTE des
Nouveautés d'Automne
ET D'HIVER

AUX
100,000 Couvertures
40, Rue Centrale, 40
LYON
GRANDE SPECIALITE
DE
COUVERTURES EN TOUS GENRES

CAPRICE-CONFECTION
37-39, Rue de l'Hotel-de-Ville
et RUE DUBOIS, 19
AUJOURD'HUI
OUVERTURE

GOURMETS ! Repas de CHABLY A L'EAU !
CABINET DENTAIRE
F. CROZET, Chirurgien-Dentiste
21, Place de la Croix-Roussé, 21

L'Italie et la Serbie
Une dépêche de Rome dément la rupture des relations entre la Serbie et l'Italie.
Un cyclone aux Etats-Unis

Bourses Etrangères du 22 Septembre
Londres. — Tendances calmes. — Consolidés à terme 102,18...

Les agrandissements considérables, qui ont doublé l'importance de nos magasins, nous ont permis de mener de front et avec un égal succès l'exposition d'Etouffes nouvelles et la grande mise en vente de Blanc, Meubles et Literie.

COUVERTURES GRISSES pour lits depuis...
COUVERTURES BLANCHES garanties pure laine...
CHOIX IMMENSE
BOY MARCHÉ INCONTESTABLE
SANS CONCURRENCE POSSIBLE

Devant l'accroissement continu de sa clientèle et un chiffre d'affaires qui va toujours en augmentant, le Directeur des GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS AU CAPRICE

MORT ACCIDENTELLE
A cinq heures du matin, le bruit soudain de la chute d'un corps réveillaient les paisibles habitants de la rue des Deux-Cousins...

Bourses Etrangères du 22 Septembre
Londres. — Tendances calmes. — Consolidés à terme 102,18...

BOURSE DE PARIS
du 22 septembre 1894
VALEURS à terme Clôture d'hier Clôture d'aujourd'hui

UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS
Le Seul Vritable ALCOOL DE MENTHE c'est
L'ALCOOL de RICQLES
MENTHE de RICQLES

INSTITUTION L. VISMARA
5, rue des Marronniers, Lyon (2e arrondissement)
Internat. — Demi-internat. — Externat.

ALA
COUR AUX SURPRISES
48, Rue de la République, LYON
Soieries, Lainages, Toiles, Rideaux, Ameublements, etc.

MARCHÉS
BOURSE COMMERCIALE. — Paris, 22 septembre 1894.
Cote officielle du 22 septembre 1894

BOURSE DE LYON
du 22 septembre 1894
FONDS D'ETAT à terme

BULLETIN FINANCIER DE PARIS
On débute en pleine effervescence ; mais cet élan fait peu à peu, et bientôt la faiblesse reprend le dessus...

Célestins. — Mercredi auront lieu les représentations de notre grand comique français; on donnera Mademoiselle de la Seiglière...

Société d'Enseignement professionnel du Rhône
Aujourd'hui, 23 septembre 1894, aura lieu la première série de ses cours d'adultes pour l'exercice 1894-1895...

Naissances
Premier arrondissement. — Néant.
Deuxième arrondissement. — Duboc Marie, f. rue de Condé, 12.

MARCHÉS
BOURSE COMMERCIALE. — Paris, 22 septembre 1894.
Cote officielle du 22 septembre 1894

BULLETIN FINANCIER DE LYON
Lyon, 22 septembre.
Les dispositions sont aujourd'hui beaucoup meilleures et dès l'ouverture la tendance à la reprise s'affirme nettement.

BOURSE DE LYON
du 22 septembre 1894
FONDS D'ETAT à terme

SCALA-BOUFFES. — Ce soir, grand spectacle de gala, avec le concours de 32 Germaine Day, Gouin, Marfa-La, les Kronemann, Hendrickx et sa suite.

BOULEVARD DES ARTS. — Ce soir, grand spectacle de gala, avec le concours de 32 Germaine Day, Gouin, Marfa-La, les Kronemann, Hendrickx et sa suite.

DECES ET FUNERAILLES
Premier arrondissement. — Louis Gasson, couturier, 25 ans, rue Rivoli, 3, f. 9 h. 1/2.

DERNIÈRES NOUVELLES
La question de Madagascar
Nous avons annoncé, il y a quelque temps, que le Gouvernement avait l'intention d'établir à Madagascar un protectorat analogue à celui qui fonctionne en Tunisie.

BOURSE DE LYON
du 22 septembre 1894
FONDS D'ETAT à terme

BOURSE DE LYON
du 22 septembre 1894
FONDS D'ETAT à terme

BOULEVARD DES ARTS. — Ce soir, grand spectacle de gala, avec le concours de 32 Germaine Day, Gouin, Marfa-La, les Kronemann, Hendrickx et sa suite.

BOULEVARD DES ARTS. — Ce soir, grand spectacle de gala, avec le concours de 32 Germaine Day, Gouin, Marfa-La, les Kronemann, Hendrickx et sa suite.

DECES ET FUNERAILLES
Premier arrondissement. — Louis Gasson, couturier, 25 ans, rue Rivoli, 3, f. 9 h. 1/2.

DERNIÈRES NOUVELLES
La question de Madagascar
Nous avons annoncé, il y a quelque temps, que le Gouvernement avait l'intention d'établir à Madagascar un protectorat analogue à celui qui fonctionne en Tunisie.

BOURSE DE LYON
du 22 septembre 1894
FONDS D'ETAT à terme

BOURSE DE LYON
du 22 septembre 1894
FONDS D'ETAT à terme

BOULEVARD DES ARTS. — Ce soir, grand spectacle de gala, avec le concours de 32 Germaine Day, Gouin, Marfa-La, les Kronemann, Hendrickx et sa suite.

BOULEVARD DES ARTS. — Ce soir, grand spectacle de gala, avec le concours de 32 Germaine Day, Gouin, Marfa-La, les Kronemann, Hendrickx et sa suite.

DECES ET FUNERAILLES
Premier arrondissement. — Louis Gasson, couturier, 25 ans, rue Rivoli, 3, f. 9 h. 1/2.

DERNIÈRES NOUVELLES
La question de Madagascar
Nous avons annoncé, il y a quelque temps, que le Gouvernement avait l'intention d'établir à Madagascar un protectorat analogue à celui qui fonctionne en Tunisie.

BOURSE DE LYON
du 22 septembre 1894
FONDS D'ETAT à terme

BOURSE DE LYON
du 22 septembre 1894
FONDS D'ETAT à terme

BOULEVARD DES ARTS. — Ce soir, grand spectacle de gala, avec le concours de 32 Germaine Day, Gouin, Marfa-La, les Kronemann, Hendrickx et sa suite.

BOULEVARD DES ARTS. — Ce soir, grand spectacle de gala, avec le concours de 32 Germaine Day, Gouin, Marfa-La, les Kronemann, Hendrickx et sa suite.

DECES ET FUNERAILLES
Premier arrondissement. — Louis Gasson, couturier, 25 ans, rue Rivoli, 3, f. 9 h. 1/2.

DERNIÈRES NOUVELLES
La question de Madagascar
Nous avons annoncé, il y a quelque temps, que le Gouvernement avait l'intention d'établir à Madagascar un protectorat analogue à celui qui fonctionne en Tunisie.

BOURSE DE LYON
du 22 septembre 1894
FONDS D'ETAT à terme

BOURSE DE LYON
du 22 septembre 1894
FONDS D'ETAT à terme

BOULEVARD DES ARTS. — Ce soir, grand spectacle de gala, avec le concours de 32 Germaine Day, Gouin, Marfa-La, les Kronemann, Hendrickx et sa suite.

BOULEVARD DES ARTS. — Ce soir, grand spectacle de gala, avec le concours de 32 Germaine Day, Gouin, Marfa-La, les Kronemann, Hendrickx et sa suite.

DECES ET FUNERAILLES
Premier arrondissement. — Louis Gasson, couturier, 25 ans, rue Rivoli, 3, f. 9 h. 1/2.

Principales cotisations personnelles-mobilières affectées aux maisons détruites; il est augmenté par contre du 20 de la valeur locative des maisons d'habitation nouvellement construites ou reconstruites, au fur et à mesure que ces maisons deviennent imposables à la contribution foncière.

Cette augmentation continue du contingent serait sans effet sur la répartition individuelle, si les maisons neuves étaient immédiatement occupées de fond en comble par des locataires prenant leur part dans la répartition; mais il n'en est pas ainsi; elles restent vacantes, en totalité ou en partie, pendant un temps plus ou moins long, et la part d'impôt mobilier y affectée se répartit provisoirement sur l'ensemble des habitants.

JURISPRUDENCE

Leasing de services. — Indemnités de renvoi. — Il s'y a pas lieu pour les Tribunaux d'user de la faculté leur est accordée par l'article 12 de la loi des 27-28 décembre 1890, d'accorder à un employé une indemnité de renvoi, lorsque ce dernier, justifié révoqué, a refusé de descendre dans une classe où il aurait pu obtenir une pension de retraite. (10 Janvier 1894. — Tribunal civil de Lyon.)

Fonds de Commerce. — Concurrence déloyale. Le commerçant qui, s'étant interdit, en cédant son fonds, le droit d'installer un fonds semblable dans une ville déterminée, y installe son fils dans le même commerce, commet un acte de concurrence déloyale. (Jugement du Tribunal de commerce de la Rochelle, du 7 juillet 1893, confirmé par un arrêt de la cour de Poitiers, en date du 8 janvier 1894.)

CONDITION DES SOIES

Table with columns: Nombres, Soies, France, Belgique, Italie, Espagne, Grèce, Turquie, Chine, Japon, Indes, Pologne, Poids. Rows include various categories of silk and their respective weights and quantities.

VARIÉTÉS

LES DÉLITS DE CHASSE. Pour éviter des abus dans la répression de la chasse, signalés même par les par-

quets des tribunaux correctionnels, des instructions vont être notifiées aux agents de la force publique signalant les cas suivants comme devant échapper à leur constatation à fin de procès-verbal: 1° Le fait par tout cultivateur de suivre la piste d'animaux ayant franchi le terrain sur lequel il travaillait, bien qu'il soit porteur d'un fusil, si cette arme n'est ni chargée ni armée et s'il n'a pas appuyé les chiens à la poursuite; 2° Le fait de se servir de la main comme d'un appât pour attirer le gibier; 3° On ne pourra davantage assimiler à un acte de chasse — comme on le trop souvent constate — le fait de pénétrer sur le terrain d'autrui pour y faire envoler les oiseaux qui s'y trouvent, si l'on n'a le moyen ni de les tuer ni de s'en emparer.

FRAIS DE PROTÈGES

Un de nos abonnés nous demande, dans l'intérêt du petit commerce, quel est le coût d'un protège et s'il y a des tarifs différents et variables pour ces sortes d'actes. La réponse est bien simple: Les décrets de 1868 et 1869 ont établi un tarif unique auquel sont assujettis tous les officiers ministériels chargés de la rédaction des protèges; d'où il suit que, pour les protèges, l'honoraire ne peut présenter aucune variation. Le coût d'un protège simple est le suivant: Honoraires, pour l'original et la copie du protège, 1 fr. 60; pour la copie de l'écrit et transcription du protège sur le registre spécial, 0 fr. 75, soit 2 fr. 35. Débonors: l'impression du protège original et copie, 1 fr. 20; timbre du registre spécial, 0 fr. 40; enregistrement du protège, droit fixe, 1 fr. 25; timbre du répertoire, 0 fr. 10; soit 2 fr. 95. Au total, 5 fr. 30.

A quoi il faut toujours ajouter les droits d'enregistrement de l'écrit, qui sont de 0 fr. 50 0/10 pour un effet à ordre, et de 1 fr. 00 pour un billet simple non négociable, c'est-à-dire non à ordre, plus le double décime et demi, soit un quart du droit principal en sus. Le coût du protège est augmenté lorsqu'il s'agit d'un protège à deux domiciles ou avec un beson; d'un protège à deux effets, d'un protège de permutation, d'un protège au parquet, ou d'un protège avec intervention.

NOTRE PRIME

Le NOUVEAU LYON a l'honneur d'informer ses abonnés et lecteurs qu'en vertu d'un traité exclusif passé avec un des principaux fabricants de bicyclettes de France, il est en mesure de leur offrir une bicyclette dite du NOUVEAU LYON, garantie contre tout vice de construction et comprenant tous les perfectionnements vélocipédiques réalisés jusqu'à ce jour. Description de la Bicyclette du NOUVEAU LYON. Grand cadre en tubes d'acier étiré à froid, sans soudure. Pédalier étroit, dernier modèle perfectionné. Tension de chaîne à l'arrière. Tête de fourche à double plaquette en acier estampé. Direction à double billes. Roulements en acier trempé et rectifié après la trempe. Roues égales, de 70 ou 75 cent., ou 75 devant, 70 arrière, au choix. Rayons directs, en acier éprouvé, à haute tension.

PNEUMATIQUES Vital démontables, genre Dunlop ou Vallec. Chaîne à rouleaux trempés et rodés. Guidon droit ou cintré. Poignées caoutchouc ou buffle noir. Baguette de guidon, frein et garde-boue entièrement démontables. Tige de selle en tube à 7. Pédales à billes à scie ou à caoutchouc à recouvrements. Manivelles rondes en acier estampé. Repose-pieds nickelés détachables. Peinture triple émail noir vitrifié, parties richement nickelées. Grand pignon ou roue de chaîne de 18 dents. Pignon du moyeu arrière de 8 dents. Développement: 400 par tour de pédales, la roue motrice étant de 70 cent. Sello genre hamac, Sacoche clé dent de lion, burette, pompe et trousse à réparations nickelées. Poids: 14 KILOS. La Bicyclette du NOUVEAU LYON d'une valeur normale de 500 fr., est mise à la disposition de nos abonnés d'un an au prix exceptionnel de 250 fr. Nous pourrions fournir à ceux qui les préféreraient des rayons tangents, moyennant une augmentation de 25 fr. Les commandes seront reçues dans nos bureaux et services suivant l'ordre des inscriptions. Nous engageons nos lecteurs à se hâter de profiter de cette affaire absolument exceptionnelle, car le chiffre que le fabricant s'est engagé à nous livrer est limité et il n'y en aura certainement pas pour tout le monde. Un échantillon-type de la bicyclette du NOUVEAU LYON est en montre dans nos bureaux, 7, place des Terreaux.

GRAND THÉÂTRE. Ce soir, à 8 heures. LES CHOUANS. Drame en 5 actes et 8 tableaux, de MM. Emile Blais et Pierre Berton. Distribution: MM. Pierre Berton... M. de Montauran... M. Corcuet... M. Comandant Hubot... M. Béraud... M. Marché-à-Terre... M. Assourd... M. Un brigand... M. Rigot... M. La Ciel des œufs... M. Félix... M. Du Génie... M. Grot... M. Latorse... M. Gérard... M. Martin... M. Du Vissard... M. Delille... M. Beauchamps... M. Fierat... M. Pils-Miche... M. Chevroux... M. Goutereau... M. Dervet... M. La Billardière... M. Alexis... M. Gadin... M. Laure Fleury... M. Marie de Verneuil... M. Roland... M. La Contesse... M. Desorval... M. La Barquette... M. Plyane... M. Francine... M. Aubry... M. Jeanne. Ordre des Tableaux: 1. La Croix de Gibary. — 2. L'auvergne de Gibot. — 3. Le massacre de la Vivrière. — 4. Chez du Génie. — 5. La victoire est à nous! — 6. Le corps de garde. — 7. Les fiançailles. — 8. Le dernier combat. Le Rédacteur-Gérant: J. DESMEURS. Imprimerie et stéréotypie du Nouveau Lyon 7, place des Terreaux et 9, rue Valadier. Machines rotatives Marinoni, 15,000 exemplaires à l'heure. — Moteur à gaz Farra et Cie, Lyon.

AVIS JUDICIAIRES

VENTES DE FONDS. M. et Mme Fontane ont vendu leur comptoir dit: Comptoir de la Patrie 1, Quai des Célestins, à Lyon. — Réc. chez MM. Deveaux et Damon, 8, place des Jacobins. — M. J. — M. Pierre Motiez a vendu son fonds de fabrication de peintes, situé 14, rue Neuve-Saint-Michel, à Lyon. — Réc. à M. Lauvernet, 25, rue Sébastien Gryphe. — M. J. — M. Chapuis a vendu son fonds de bonneterie, situé à Lyon, rue Pierre Comte. — Réc. à M. Michon, 17, quai de l'Archevêché. — M. J. — M. Alexandre Champion a vendu son fonds de coiffeur situé à Lyon, 17, rue Victor Hugo, à M. Louis Reynaud. Réc. à M. Fischer, 13, rue Confort. — M. J.

FORMATIONS DE SOCIÉTÉS

A. Richard et Fils, 10, rue des Capucins, à Lyon. Fabrication et commerce de cartonnages. Capital 80,000 fr. Duré: 15 ans, à partir du 2 août 1894. — M. J. — Collet et Perrichon, 165, rue de Vendôme, à Lyon. Fabrication et vente de ganterie tissée. Capital 25,000 fr. Duré: 9 ans et 4 mois, à partir du 1er septembre 1894. — M. J.

RÉSILIATION DE VENTES

La vente faite le 3 courant par M. Mermel, de son fonds de café-billard, 35, rue de la Charité, a été résiliée d'un commun accord avec l'acquéreur.

FONDS ou immeubles à vendre

BONNE OCCASION. A vendre, pour cause de maladie, fonds de mercerie, situé 70, rue Cuvier, à Lyon. Prix: 300 francs. — S'adresser au propriétaire du fonds.

25. ANNÉE RÉGIE D'IMMEUBLES

Ventes, Locations et Assurances. C. BARBIER 52, r. Richard-Villon, 52 MONTCHAT-LYON Cabinet tous les jours de 2 heures à 6 heures

HORLOGERIE A. ERKERT. SPÉCIALITÉ --- 7, Quai des Célestins, 7 --- SPÉCIALITÉ. Remontoir nickel, dep. 12 acier » 15 f. » argent » 20 f. » or » 50 f. Garnitures de chemises, marbre et bronze, dep. 50 f. Pendules marb. et tabl. et à sonnerie, dep. 25 f. Horlogerie garantie de 1 à 5 ans. --- Pièces riches extra. Montres spéciales pour alpinistes, mécaniciens, médecins, etc.

Papiers peints DANS TOUS LES GENRES. B. COLIN 7, Rue de l'Hotel-de-Ville, 7. En face la Société Lyonnaise, près les Terreaux LYON. Décorations, Tentures de tous styles. — Baguettes, Rosaces, Paravents et Devants de Cheminée

ESSAYEZ & JUGEZ. GENS ECONOMES. Achetez vos MEDICAMENTS à la PHARMACIE UNIVERSELLE 10, RUE TUPIN LYON. NOUVELLE BAISSE DE PRIX.

J. COLOMBIER FILS 24, 26, 28, Rue des Tuileries — LYON-VAISE. APPAREILS PERFECTIONNÉS pour la Distillation à feu nu ou à la vapeur des Marcs, Vins, Lies, Cidres, FRUITS et autres produits. NOTA. — On trouve toujours en magasin des Alambics prêts à être livrés.

Grande Fabrique Française de Bouchons mécaniques A RESSORTS D'ACIER. A MM. les Brasseurs, Entrepositaires de Bières et Fabricants de limonades et boissons gazeuses. Plus de bouteilles à bagues percées. Toutes les bagues de bouteilles utilisables par le nouveau collier fil de fer à ailettes. Essayez tous le nouveau collier fil de fer à ailettes, inusable, pratique et facile à placer autour de n'importe quelle bague d'ancien genre. Bouteilles pour brasseurs, toutes bouchées, le cent: vingt francs, fermeture garantie hermétique. Ecrire ou s'adresser à la Grande Fabrique Française de Bouchons mécaniques à ressorts d'acier, à Châmont (Haute-Marne).

ÉCOLE PRÉPARATOIRE (Maison des CARMES, Lyon). Enseignement primaire. — Préparation au Certificat d'Etude. Enseignement secondaires ancien et moderne. — Cours du Lycée. — Enseignement religieux. — Préparation aux Baccalauréats: Ecole Centrale Lyonnaise, Ecole de Commerce, Ecole Vétérinaire, Ecole de Chimie industrielle, arts et métiers. Ouverture des cours pour le Baccalauréat le LUNDI 3 SEPTEMBRE. Reprise des Classes pour l'année scolaire 1894-95, le LUNDI 1er OCTOBRE. On reçoit des Pensionnaires suivant les cours de l'Ecole Centrale et de l'Ecole de Commerce. ÉCOLE SUPÉRIEURE INTERNATIONALE DE COMMERCE. Cours complet d'Études commerciales et de Langues étrangères en 4 années, qui se passent: la 1re à Lyon, la 2e à Turin, la 3e à Francfort, la 4e à Londres. LABORATOIRE DE CHIMIE, BIBLIOTHÈQUE, SALLE DE JEUX, GYMNASIUM, VASTE COUR. S'adresser, pour les renseignements, à M. Legorju, licencié ès-lettres, professeur de l'Université en congé, chargé de l'administration et de la direction des études, de neuf heures à midi.

VINS DES COTES DU RHONE Fins et grands ordinaires. R. FLANDIN FILS PROPRIÉTAIRE A TAIN (Drôme) et à Cornas, près St-Péray. PROPRIÉTAIRE DES CRUS DE Grand-Chatillon, La Mure, Chante-Cermuse, Goulin, Ladret et Rancœur. La Maison se recommande aux personnes désireuses de ne consommer que des vins naturels. Échantillons sur demande. SPÉCIALITÉ DE MARC — RECOMMANDÉE.

APPAUVRISSEMENT DU SANG PALES COULEURS ANÉMIE PILULES FORTAL & COLOMBO (Trois francs le flacon). (Toniques et Reconstituants). Seule préparation ferrugineuse, tonique, reconstituante et antidiabétique, immédiatement assimilable, d'une absorption complète et intégrale, n'occasionnant jamais ni constipation, ni troubles gastriques. — Le Colombo excite l'appétit, régularise les fonctions des voies digestives, assure la tolérance absolue du fer et favorise la prompte régénération du sang. (Nombr. attest. médic.). Fortal, Ph. Chim. 100, Nîmes, et toutes Pharmacies.

ASSOCIATIONS. Commandites, Prêts. On demande associé avec apport de dix ou quinze mille francs pour produit pharmaceutique de grand avenir. Fabrication spéciale, succès certain. Ecrire: poste restante Terreaux, sous les initiales L. P. 58. DIVERS. On demande à acheter une maison en viager. — S'adr. au bureau du journal. On demande 10 à 15,000 fr. en viager. — S'adresser au bureau du journal. Maison de Convalescence. Pension bourgeoise. Soins et traitement de famille à des prix très modérés. Appartements à louer meublés ou non. 40, Chemin Saint-Maximin LYON-NOUVEAU. Passage du tramway de Montchat à l'entrée du chemin. MOTEURS A GAZ. Machines à Vapeur. Constructions mécaniques. A. FARRA & Co 25, Chemin des Pins. LIBRAIRIE BERNOUX et CUMIN 6, Rue de la République, Lyon. En vente: Nouveautés. DUBUT DE LAFOREST. — Les petites Rastas. LAVEDAN (Henri). — Le Lis. DE ZANO (Pierre). — Après l'Empire. DE JOINVILLE (Prince). — Vieux souvenirs. ZOLA (Emile). — Lourdes. DAUBET (Léon). — Les Nord-côtes. FRANCE (Anatole). — Le Lys rouge. PRÉVOST (Marcel). — Demi-Vierges. DÉPOT Pharmacie BASSET 9, pl. des Terreaux LYON.

ASSOCIATIONS

On demande associé avec apport de dix ou quinze mille francs pour produit pharmaceutique de grand avenir. Fabrication spéciale, succès certain. Ecrire: poste restante Terreaux, sous les initiales L. P. 58. DIVERS. On demande à acheter une maison en viager. — S'adr. au bureau du journal. On demande 10 à 15,000 fr. en viager. — S'adresser au bureau du journal. Maison de Convalescence. Pension bourgeoise. Soins et traitement de famille à des prix très modérés. Appartements à louer meublés ou non. 40, Chemin Saint-Maximin LYON-NOUVEAU. Passage du tramway de Montchat à l'entrée du chemin. MOTEURS A GAZ. Machines à Vapeur. Constructions mécaniques. A. FARRA & Co 25, Chemin des Pins. LIBRAIRIE BERNOUX et CUMIN 6, Rue de la République, Lyon. En vente: Nouveautés. DUBUT DE LAFOREST. — Les petites Rastas. LAVEDAN (Henri). — Le Lis. DE ZANO (Pierre). — Après l'Empire. DE JOINVILLE (Prince). — Vieux souvenirs. ZOLA (Emile). — Lourdes. DAUBET (Léon). — Les Nord-côtes. FRANCE (Anatole). — Le Lys rouge. PRÉVOST (Marcel). — Demi-Vierges. DÉPOT Pharmacie BASSET 9, pl. des Terreaux LYON.

PENSIONNAT FÉNÉLON

57, cours Lafayette (place de la Cité). Deuxième entrée: 19, chemin Saint-Antoine. VASTE ÉTABLISSEMENT AVEC GRAND JARDIN ET SALLE D'OMBRAGE. DORTOIRS ET CLASSES AÉRÉS, PRÉAU, GYMNASIUM. Instruction Commerciale, Classique & Universitaire. PRÉPARATION AUX ÉCOLES. ÉDUCATION ET SOINS DE FAMILLE. LA DIRECTION GARANTIT LE SUCCÈS DES ÉTUDES. Année 1893-1894: 28 Diplômes.

GRANDE MAISON DE FOURNITURES

F. MUSY 71, chemin de Baraban, près la rue Paul-Bert. Fabrique de Chapeaux, Paille et Feutre, Formes, Fleurs, Rubans, Soieries, Velours, Dentelles et Nouveautés pour Modes, Toiles de Voiron et du Nord, Service de Table, Crétonnes, Calicots, Cotons, Mousselines, Piques, Rideaux, Broderies, Confections diverses, Lingerie, Jerseys, Blanches, Chemises blanches et couleurs, Vêtements de travail, Bonneterie coton et laine, Gilets de Chasse, Draperies et Lainages, Spécialité de Mérinos, Tissus deuil, Fourrures, Passementeries, Corsets, Ganterie, Boutons, Parapluies, Réparations de Chapeaux et Plumes, etc., Laines à Matelas, Cans, Plumes, Duvels, Toiles pour literie. Par les Tramways de Bron, Montchat, Villeurbanne, par Bellecour et les Cordeliers.

"AJAX" CYCLES

COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE DE Bicycles anglais supérieurs. A des prix défiant toute concurrence. CATALOGUE SUR DEMANDE. LONDRES, 42, Highstreet, Camde town N. W., LONDRES.

VERRERIES RÉUNIES

De la Loire et du Rhône RIVE-DE-GIER. BOUTEILLES EN TOUTS GENRES. Bonbonnes et dames-Jeanne.

CUIR A RASOIR NOUVEAU DE MECHI

Article de toilette indispensable aux militaires, clergé, avocats, acteurs, hommes professionnels et à tous ceux dont la profession oblige à se raser rapidement et souvent. N° 1, 4 fr. 35, et n° 2, 5 fr. 10. Pâte magique de Mechi. La seule invention capable de donner au rasoir un aiguisement parfait et de le conserver propre, brillant et en état. VENTE EN GROS: MM. R. Hoovenet et Son, 91, City Road, Finsbury, Londres.

L'ÉBÉNISTE DE LA RUE DU BŒUF 225. mourait comme pétrifié de surprise douloureuse. Sa mère pleurait! Des larmes coulant au long de ses joues!... Mais, cela constituait une monstruosité! Le jeune homme ressentait au cœur une étroite plus aiguë. Cette mère qu'il adorait, à laquelle, même enfant, il n'avait causé aucun chagrin, tant il l'aimait, était en proie à une torture aussi grande!... Il la voyait souffrir, pour la première fois; il entendait les sanglots de son cœur, plaintes lamentables montées aux lèvres éplorées de cette mère, confessant ainsi sa douleur. Mais, en dehors de son affection filiale, André avait l'estime la plus grande de l'esprit de Jeanne; il sentait Mme Louis Benoit, supérieure aux autres femmes, bien que, dans son innocence juvénile, il ne connût rien encore du monde et ne put établir de comparaison directe entre sa mère et les autres femmes. Mais, par une sorte de prescience, il devinait la supériorité de cette mère et se haïssait d'ignorer; il avait l'impression de son élévation d'âme. Il la savait éternelle en sa douceur. Et, en cet instant, sans forces, elle s'abandonnait, oubliant de toute contrainte, au chagrin le plus violent!... Elle ne craignait pas d'éprouver sa douleur devant son fils et de la manifester en des conditions de désespérance extrême!... Une femme, vaillante comme l'était Jeanne,

LE NOUVEAU LYON 226. souffrant au point de prendre son fils à témoin de sa douleur, devait avoir pour cause de ce sentiment un motif d'importance telle que peut-être on n'oserait sonder la grandeur. Quel événement inattendu était venu brusquement et cruellement troubler sa mère à ce point. Quelle catastrophe imprévue s'était déchaînée sur cette femme si bonne, pure et chaste? Ah!... Il saurait!... Sa mère pleurer!... Sa mère souffrir!... La cause de ces larmes, il la connaîtrait! Ne lui fallait-il pas en apprendre la raison, pour sentir cette douleur ou au moins l'atténuer? Ces sensations, le jeune homme les éprouva, tumultueuses, heurtées confusément en son cerveau. L'espace de quelques secondes à peine. Et, malgré la durée si courte de ce temps, André parvint à détacher chacune de ces impressions, pour mieux l'analyser et tirer, de leur ensemble, un enseignement parfait. Et, en sa piété filiale, dans ces quelques secondes d'émotion troublante, il oublia le monde entier, Cécile même, c'est-à-dire celle, pour qui battait presque uniquement son cœur, celle formant comme le rayon vivifiant de lumière, source de sa vie, à lui. Il oublia sa fiancée! Elle disparut à ses yeux devant les larmes de sa mère! Seul le fils demeura, respectueux, plein d'amour.

L'ÉBÉNISTE DE LA RUE DU BŒUF 227. André, en ces quelques secondes, chercha vainement, même la vague consolation, les paroles banales d'adoucissement à une douleur; en son étonnement, il ne trouva rien à dire. Il tenait toujours sa mère enlacée, l'enserrant en ses bras, convulsivement, d'une étroite machinale en son respect filial, et la considérait avec des yeux hagards. Enfin, à un sanglot plus violent de Jeanne, le jeune homme, éperdu, enlevant la malheureuse femme, la porta jusqu'à un fauteuil dans lequel il l'assit doucement. Il s'agenouilla alors, devant elle, prit ses mains en ses siennes et s'écria, d'une voix entrecoupée. — Mère!... mère chérie!... Mais, qu'as-tu donc?... Parle!... je t'en conjure!... Jeanne sanglota plus fort. — Tu pleures!... répéta André, affolé d'avance à ce redoublement de douleur. Mais, c'est moi qui t'écoute!... C'est moi qui te parle!... C'est moi qui suis à tes pieds!... Regarde ton fils, mère chérie! Ah! ne pleure plus!... je t'en conjure!... Parle-moi!... Il s'interrompit soudain, se dressant d'un bond, l'œil brillant de colère, le sourcil froncé, les joues pâles, le poing tendu vers un être imaginaire. — Ah! rugit-il, en quelque sorte, il existe donc quelqu'un, cause de ta douleur!... Un homme!... Il te ferait ainsi souffrir!... Toi, ma mère!... Oh! l'est impossible!... Qui donc? Oh!... serait-ce!... Ce ne peut être que lui!...

L'ÉBÉNISTE DE LA RUE DU BŒUF 228. Et, portant la main à son front, le jeune homme murmura: — Mon père!... Si bas qu'André eût prononcé ce mot, Jeanne l'entendit et tressaillit violemment. Elle releva son regard vers son fils et eut un geste de dénégation. Le jeune homme, tout à ses pensées, ne le vit pas. Un long frissonnement le secouait par tout le corps. — Son père!... Il lui semblait qu'une violente nausée montait à sa gorge. — Son père!... chose étrange, instantanément, la froideur d'André pour Louis Benoit venait de se transformer en une haine violente, mêlée à un dégoût inexplicable. — Son père!... Mais, il fallait, dès cet instant, à ce fils si imbu de l'esprit filial, une force de volonté incommensurable pour prononcer ce nom sans l'envelopper d'impressions. Jeanne, à l'examen de cette physionomie bouleversée eut un frémissement. Elle comprit instantanément l'état d'âme de son enfant. Ainsi, par une étrange communion de pensées, la mère et le fils s'unissaient, en cette seconde, dans une même âme pour Louis Benoit!... Elle en éprouva, tout d'abord, une joie immense. Mais, presque aussitôt, chassant cette douce pensée, honteuse de s'y être